



Comité Varois des Échecs
Comité directeur du 05 avril 2022
Réunion au club de Hyères

Membres présents : Mme Brongers, MM. Brongers, Buccafurri, Corbin, Fiolet, Lepelletier, Pellicano, Ramazzotti

Invités : Mme Bolla, MM. Laznovski, Noiret

Le président Henk Brongers ouvre la séance à 19 h 40.

Il commence par un tour de table de présentation des différents participants. M. Noiret est le nouveau secrétaire du club de Cogolin. Il expose le projet de regroupement de ce club avec des structures Échecs de communes du secteur. M. Laznovski se présente : il est le nouveau président de la Tour Hyéroise. M. Pellicano expose le transfert d'activité du club de la Tour d'Argens vers la commune du Muy.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du 7 décembre 2021

Aucune remarque n'est soulevée. Il est procédé au vote

POUR 8 ABSTENTION 0 CONTRE 0

Approuvé

2) Le point sur la saison en cours

a) **De nombreuses compétitions sont achevées.** Toutes se sont déroulées dans de bonnes conditions malgré la pandémie.

b) **A disputer :**

Grand Prix du Var Est les 21-22-26-27 mai à Fréjus

Championnat du Var vétérans Est : 3 jeudis de mai ou juin à préciser

Il semble difficile cette année d'organiser une finale vétérans. Nous aurons un champion vétérans Var Ouest et un champion Var Est. Henk Brongers souligne la performance de Demeter Marku, 88 ans.

Le club de Draguignan relance le 1^{er} mai le Tournoi des Fous avec un tournoi de Blitz à cadence tirée au dé pour chaque joueur à chaque ronde, et 2 rapides annexes. Henk Brongers signale pour les années à venir que la date du 1^{er} mai était traditionnelle pour le rapide d'Ollioules.

Rapide par équipes (de 4 joueurs) le 8 mai à Port-Fréjus.

Rapide au Muy le dimanche 5 juin.

Il s'avère que les seuls rapides pouvant être comptabilisés pour un championnat rapide sont ceux de la Farlède et du Muy. Le CD décide d'abandonner le championnat rapide cette saison.

En projet : un tournoi « Mémorial Jacques Paccard » à Hyères, à confirmer.

Championnat du Var de Blitz : à Cuers le dimanche 26 juin, à confirmer.

c) Stage d'arbitrage

Un stage de formation d'arbitres club et de formation continue aura lieu les 5-6 juin (dimanche et lundi de Pentecôte) à Sanary. Formateur Stéphane Escafre.

d) Assemblée générale du CVE

Henk Brongers retient la date du samedi 14 mai après-midi. Lieu : si possible à Cuers ou en un autre lieu assez central.

e) Licences A catégories jeunes

Denis Lepelletier rappelle l'importance du nombre de licenciés A dans les catégories jeunes jusqu'à U16. Il demande ce que le CVE envisage pour encourager les licences A. Henk Brongers estime que la responsabilité est d'abord celle des clubs. Il préconise que tout jeune qui pratique les échecs de manière régulière toute l'année dans un club soit licencié A. Cette politique est déjà appliquée dans les clubs de Sanary et de Hyères ; aux autres clubs de jouer le jeu. Dans les petites catégories la différence entre licence B et licence A est de seulement 11 ou 12 €.

Henk Brongers propose qu'à titre exceptionnel pour cette année, le CVE prenne à sa charge la moitié du coût de toute conversion de licence B en A pour un jeune des catégories U8 à U16 (garçons et filles) effectuée à compter de ce jour jusqu'au 30 juin.

Cette proposition est soumise au vote

POUR 8

ABSTENTION 0

CONTRE 0

Adoptée

f) Subventions

2 équipes scolaires varoises sont qualifiées pour une finale nationale :

L'équipe du collège Gustave Roux de Hyères, finale nationale UNSS à Yffiniac près de Saint-Brieuc (22).

L'équipe de l'école Gynemer de Hyères, finale nationale FFE à Brissac près de Montpellier.

Les frais dépendent de l'éloignement, du nombre de journées, du nombre de participants et d'accompagnateurs. Toute subvention du CVE est à étudier au cas particulier, sur présentation d'un budget par les responsables du déplacement.

L'établissement, la commune, la Ligue PACA, voire des sponsors privés, pourraient aussi participer au financement.

Henk Brongers propose une subvention de 300 € pour le déplacement de l'équipe du collège Gustave Roux

POUR 8

ABSTENTION 0

CONTRE 0

Henk Brongers propose une subvention de 150 € pour le déplacement de l'équipe de l'école Gynemer

POUR 8

ABSTENTION 0

CONTRE 0

Henk Brongers s'attend à des sollicitations analogues pour d'autres finales nationales. Il demande l'accord de principe du CD pour attribuer le cas échéant des subventions analogues, dans la limite de 300 €.

POUR 8

ABSTENTION 0

CONTRE 0

Si nécessaire un vote par mail peut rapidement être mis en place.

Henk Brongers signale le démarrage imminent de 2 campagnes de subventions :

FDVA : Fond de Développement de la Vie Associative.

Les clubs peuvent obtenir des subventions importantes sur des actions ciblées rentrant dans le cadre FDVA.

ANS (ex FNDS) : Agence Nationale du Sport.

Les demandes sont évaluées par une commission issue de la FFE. Les clubs qui souhaitent faire subventionner une action par l'ANS peuvent faire une demande directe ou faire chapeauter leur action par le CVE. Dans ce 2^{ème} cas le club intéressé doit contacter Henk Brongers dès que possible.

Denis Lepelletier transfèrera par mail les informations officielles.

g) Dysfonctionnements en Nationale IV

Les équipes varoises de NIV étaient engagées dans le groupe PACA V géré par la Ligue. Le CVE regrette que lorsque ce groupe est passé à 6 équipes en début de saison, le calendrier n'ait pas été ajusté pour occuper les 5 premières dates des interclubs. Il est resté un calendrier à 7 dates avec presque toujours 2 équipes exemptes, et une répartition des matches à domicile et à l'extérieur déséquilibrée entre les clubs. Enfin le directeur de groupe a souvent tardé à publier les résultats complets sur le site FFE.

Le CVE mandate Henk Brongers pour signaler ces dysfonctionnements à la Ligue. Le CVE appuiera pour l'an prochain la candidature d'un directeur de groupe issu d'un club varois.

3) Calendrier 2022-2023

a) Principales compétitions

Bernard Ramazzotti et Henk Brongers ont préparé une première version du calendrier.

Coupes : la Coupe 2000 disparaît l'an prochain ce qui libère le dimanche 5 février. Le CVE suggérera au Directeur Ligue des féminines de choisir cette date pour la Coupe de la Parité.

A noter que les clubs de N2 et N3 n'auront plus d'obligation d'inscription en Coupe de France.

Coupe Loubatière le 9 octobre, club à désigner (possible Sanary)

GP Var, Masters, Vétérans : en accord avec les représentants du secteur Var Est présents, les dates des GP du Var Est et Ouest seront les mêmes (avec éventuellement une bascule du samedi au dimanche). Idem pour les championnats vétérans Est et Ouest. Le championnat vétérans Ouest se déroulera si possible à Ollioules, sinon à Hyères.

Masters : Ronde 1 le 1^{er} novembre, avec date de réserve le samedi 5 novembre.
Rondes 2 à 7 les 11-12-13 novembre. Lieu central à trouver (possible La Crau).

Rapides varois :

25 septembre à Hyères, Espace de la Vilette, avec Blitz le samedi 24.

2 octobre à Sanary (à confirmer), 6 novembre à Cotignac (ou Carcès), 26 mars à La Farlède, 4 juin au Muy

Date à déterminer pour le Tournoi des Fous de Draguignan. Le 1^{er} mai ne convient pas vu le championnat de France jeunes du 23 au 30 avril à Agen.

Interclubs seniors : les dates sont celles de la FFE. Les D1 et D2 varoises commenceront en novembre pour laisser aux clubs le temps de la reprise.

Interclubs jeunes N2J N3J : Henk Brongers demandera au directeur de N2J de ne pas utiliser le 22 janvier

N4J : les contraintes d'âge semblent mal adaptées à la demande réelle pour cette compétition. Il est suggéré de créer à la place un circuit de rapides jeunes.

Championnat du Var jeunes : les 21-22 janvier, lieu à désigner.

Grand Prix jeunes PACA : il est du ressort de la Ligue. Lieu annoncé lors de l'AG de Ligue : Monaco ou Orange, dates à préciser.

Championnat UNSS des collèges : il est rappelé que les collèges doivent se préinscrire le plus tôt possible dès septembre ou octobre, pour pouvoir valider l'inscription ensuite. Ces formalités ne peuvent pas être effectuées par un club. Seuls les établissements inscrits peuvent se proposer pour organiser la compétition.

b) Open International du CVE 2023

Le club de Fréjus a dû retarder son projet d'organisation de cet Open à cause de la pandémie. Le CVE donne la priorité à ce club mais il devra confirmer au plus tard le 15 mai 2022. Faute de confirmation un appel de candidature sera lancé en direction de tous les clubs du Var.

Le CVE retient les dates du samedi 24 au vendredi 30 juin 2023. Il vaut mieux finir un vendredi car certains joueurs enchaînent avec un autre Open. L'organisateur pourra décaler d'une semaine si nécessaire.

La subvention du CVE de 2500 € votée en 2019 pour le club organisateur de l'Open 2020 est basculée au club organisateur de l'Open 2023.

Le club organisateur pourra envisager un tournoi à normes de Maître en parallèle de l'Open. Dans ce cas il est suggéré qu'il vise les aides financières de la FFE et de la Ligue PACA.

Bernard Ramazzotti signale le projet du club de Hyères de relancer le tournoi International féminin des années 1980 : si possible en 2023, sinon en 2024.

4) Questions diverses

4.1 Thomas Buccafurri demande le prêt de pendules mécaniques robustes pour le tournoi des Fous. J-Y Laznovski propose d'anciennes pendules du club de Hyères, sous-utilisées actuellement.

4.2 Marc Pellicano suggère que la prochaine réunion de CD en présentiel ait lieu à Draguignan ou au Muy. Henk Brongers donne un accord de principe tout en souhaitant

un lieu encore plus central dans le Var. Il note que la prochaine réunion pourrait avoir lieu par Zoom.

4.3 Marc Pellicano souhaite le prêt de 20 pendules du CVE pour l'Open rapide du Muy le 5 juin. Accord de principe, il reste à voir qui les apporte et quand.

4.4 Luc Corbin signale le problème d'obtention du premier Elo FIDE pour les non classés. En D2 ils jouent souvent entre eux ce qui n'avance pas.

Henk Brongers suggère qu'il organise dans son club un tournoi ou match interne (homologué) où les non classés rencontrent systématiquement des classés.

4.5 Présidence du CVE : Henk Brongers rappelle qu'il ne souhaite pas rester président du CVE au-delà de 2023. Il souhaite qu'un volontaire issu de l'actuel CD se propose pour assurer la présidence en 2024 jusqu'à l'élection du nouveau CD et du nouveau président. Il se propose pour aider le futur président à se former à cette responsabilité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 50

Le président, Henk Brongers

Le secrétaire, Denis LEPELLETIER